



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 29/09/2022  
Sous la Présidence de M. BURRUS  
Nombre de membres 14  
Etaient présents : 14 membres - 3 procurations - 11 votants

### **Administration Générale – Finances**

#### **223/2022 Décision budgétaire modificative Nr 1 Budget Général**

La CCVA loue depuis 2015 deux Peugeot 208. Le contrat de crédit-bail arrivant à échéance le 13/10/2022 et au vu de la conjoncture, il est pertinent de racheter ces deux véhicules pour un montant total de 17 200 € TTC auquel s'ajoute le coût des cartes grises.  
Cet investissement nécessite l'inscription budgétaire à l'article 21828-autres matériels de transport.

#### **Le Conseil de Communauté**

**ADOPTE** la décision budgétaire modificative suivante à intervenir sur le Budget Général :

En dépenses d'investissement :

Article 21828/0200 Chap 21 Autres matériels de transport + 18 000,00 €

En recettes d'investissement :

Article 021/0200 Virement de la section de fonctionnement + 18 000,00 €

En dépenses de fonctionnement :

Article 023/0200 Virement à la section d'investissement + 18 000,00 €

Article 673/0200 Titres annulés sur ex. antérieurs - 18 000,00 €

**Délibération adoptée à l'unanimité (14 voix pour)**

La secrétaire de séance,

Régine ORSATI

Le Président,

Jean-Marc BURRUS

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du 07/10/2022

1 / 1

RO

JMB